



**ENSEMBLE SCOLAIRE  
SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE**

6 rue Ducange  
BP 81765 – 80017 AMIENS CEDEX 1  
Tél : 03 60 12 25 18  
Fax : 03 60 12 25 58  
[secretariat@lasalle-amiens.org](mailto:secretariat@lasalle-amiens.org)  
<http://www.lasalle-amiens.fr>



AMIENS le 25 septembre 2017

Madame, Monsieur, chers parents,

Les professeurs d'espagnol, en accord avec M.Cnudde, Directeur du collège La Salle, proposent aux élèves de troisième un séjour linguistique et culturel, **à Madrid du Mardi 27 Mars 2018 au Vendredi 30 Mars 2018.**

Ce séjour a pour objectifs de permettre à vos enfants de découvrir le pays dont ils parlent la langue depuis 2 ans en visitant une région où ils pourront utiliser le castillan qu'ils apprennent et utilisent au collège.

Le choix de ces dates précises est motivé par la chance offerte aux élèves de découvrir la Castille pendant la Semaine Sainte. Ce superbe circuit comprend la visite de sites exceptionnels :

- .La ville de Madrid, ses principaux monuments et avenues touristiques,***
- .Les arènes de la capitale espagnole,***
- .Le Stade Santiago Bernabeu,***
- .Le Musée Reina Sofia où ils découvriront le célèbre tableau de P. Picasso « Guernica », en lien avec leur programme d'histoire-géographie,***
- .Le Musée de cire et le Musée du robot,***
- .La Maison natale de M.de Cervantes à Alcalá de Henares et les processions de la Semaine Sainte.***

De plus, les perspectives pédagogiques en particulier en histoire-géographie, la dimension religieuse, le contact avec la culture et la tradition castillane, l'opportunité de pratiquer une langue et partager le quotidien des familles et la possibilité de partager des moments privilégiés et enrichissants de vie en collectivité, justifient notre désir de mener à terme ce projet.

Vos enfants seront hébergés en famille espagnole dans le centre de Madrid à raison de 2 par famille et, à titre exceptionnel, de 3 par famille.

Le voyage se fera **en avion** au départ de Paris Charles-De-Gaulle auprès de la Compagnie EASY JET. Le trajet d'Amiens à l'aéroport aller/retour s'effectuera en **autocar**.

Les horaires précis de départ et de retour vous seront communiqués ultérieurement lorsque nous aurons réservé les billets d'avion et en fonction des prix obtenus pour ces billets, nous pouvons vous annoncer **un prix maximum de 480 €**

Un paiement en 6 versements par chèques datés du même jour à l'ordre de : OGEC COLLEGE LA SALLE ou par prélèvement bancaire vous est proposé sachant que le premier versement est celui de la réservation du billet d'avion et n'est donc pas remboursable puisque les billets sont nominatifs.

**1<sup>er</sup> versement : 160 € au 16 octobre 2017**  
**3<sup>ème</sup> versement : 64 €**  
**5<sup>ème</sup> versement : 64 €**

**2<sup>ème</sup> versement : 64€**  
**4<sup>ème</sup> versement : 64 €**  
**6<sup>ème</sup> versement : 64€**

**Pour valider l'inscription** de votre enfant, veuillez adresser à Mme Lamotte et sous enveloppe :

- **les 6 chèques datés du même jour et à l'ordre de : OGEC COLLEGE LA SALLE,**
- **la fiche individuelle d'inscription ci-jointe complétée,**
- **2 photocopies recto-verso de la carte d'identité ou du passeport de votre enfant**
- **le coupon ci-dessous attestant que vous avez lu et accepté toutes les conditions évoquées dans cette circulaire de voyage.**

Demandez dès maintenant une **autorisation individuelle de sortie du territoire** à votre mairie ou à la préfecture afin de n'avoir aucune difficulté pour l'embarquement à l'aéroport.

Les inscriptions se feront uniquement **le LUNDI 16 OCTOBRE au matin** auprès de Mme Lamotte, par ordre de réception et ne seront effectives que complètes.

Ce voyage est organisé avec un nombre maximum de participants puisqu'il s'agit d'un déplacement en avion.

Si ce nombre est dépassé, seuls les premiers inscrits peuvent y participer, à condition qu'ils remplissent les critères d'acceptation à ce voyage (Voir rubrique « Très important » au bas de cette circulaire).

**Important** : **Le jour du départ**, les élèves devront être munis de **leur carte d'identité délivrée depuis 2008 ou de leur passeport** et doivent aussi se procurer auprès de leur centre de sécurité sociale, **une carte vitale européenne** (3 à 4 semaines de délai : faites donc la demande dès aujourd'hui par simple appel téléphonique ou par internet). L'assurance assistance rapatriement est prise en charge par l'établissement en cas de maladie grave ou d'accident.

**Très important :**

M.Cnudde et les professeurs d'espagnol se réservent la possibilité de refuser la participation de tout élève dont le comportement ne serait pas compatible avec un voyage en groupe et pourrait nuire à la sécurité des autres. Un élève ayant déjà eu des antécédents de mauvais comportements lors de précédents voyages scolaires ou pendant l'année scolaire se verra refuser sa participation.

Faites vite : les places sont limitées !

Nous vous remercions pour votre confiance et vous prions d'accepter, madame, monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

M. Cnudde,  
Chef d'établissement

Mmes Lamotte et Mérabet.  
Les professeurs d'espagnol